



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Administration et des Ressources Humaines
Direction du Patrimoine et de la Sécurité
Service des Etudes et Travaux Immobiliers

CAHIER DES CHARGES

REEMPLACEMENT DE LA MOQUETTE DE LA SALLE DE CONFÉRENCE DU SIEGE DE LA
BCEAO

AVRIL 2022

I – OBJET DU CAHIER DES CHARGES

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations relatives au remplacement de la moquette de la Salle de Conférence du Siège de la BCEAO à Dakar. Les prestations attendues sont organisées en un lot unique.

1. Caractéristiques de la moquette à remplacer

- surface couverte (m²) : 650 m² ;
- texture : bouclé ;
- classification : T4 ;
- coloris : marron.

2. Description des prestations attendues

Les prestations attendues concernent :

- la dépose de la moquette existante après le démontage des fauteuils ;
- la fourniture et la pose d'une nouvelle moquette avec les caractéristiques suivantes :
 - surface couverte (m²) : 700 m² ;
 - texture : bouclé coupé ;
 - nature fibre : laine (tuftée)
 - classification : T4 ;
 - coloris : identique ou au choix du Maître de l'Ouvrage.

Il importe de noter que :

- La moquette à fournir doit être à usage professionnel intense, antistatique permanent et réducteur des bruits d'impacts (bruits de pas et de choc), présenter des propriétés d'absorption des bruits aériens (conversations, sonneries, tous les bruits qui se propagent de manière aérienne). Un échantillon de 10 cm X 10 cm sera joint à l'offre.
- Préciser la nature des formules chimiques incompatibles avec la moquette. Elle précise en particulier la compatibilité de la moquette avec l'utilisation de produits d'entretien.

IMPORTANT :

Une visite des lieux obligatoire sera organisée pour apprécier l'étendue des travaux, avoir une idée des conditions d'accès et de manutention, des encombrements et autres exigences difficilement descriptibles dans un cahier des charges.

II – RÉCEPTION DES TRAVAUX ET GARANTIE

1. Réception provisoire

La réception provisoire se fera à la fin des travaux à la demande du prestataire et après constat de la bonne exécution des travaux .

2. Réception définitive

Elle interviendra, sur demande du prestataire, un an après la réception provisoire, la période de garantie étant de douze (12) mois minimum.

III – CADRES DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Remplacement de la moquette de la Salle de Conference

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT/HDD (FCFA)	Prix total HT/HDD (FCFA)
Dépose des fauteuils de la salle de Conférence et leur stockage dans un magasin indiqué par le Maître de l'Ouvrage	U			
Dépose de la moquette existante	m ²			
Ragréage et préparation des surfaces	m ²			
Fourniture et pose d'une nouvelle moquette identique ou similaire (coloris au choix du Maître de l'Ouvrage)	m ²			
Repose des fauteuils existants	U			
Main d'œuvre pour la dépose de la moquette existante et la pose de la nouvelle moquette	FF			
Montant total HT/HDD (FCFA)				

N.B. : Ce cadre de devis quantitatif et estimatif est donné à titre indicatif. Les soumissionnaires devront donc le vérifier et le compléter sur la base de leurs expérience et expertise en la matière.